



EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 22/06/2023

Reçu en préfecture le 22/06/2023

Publié le 22/06/2023

ID : 081-218102572-20230619-2023DEL27-DE



Date de la convocation
13 juin 2023

L'an deux mil vingt-trois et le dix-neuf juin à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune s'est réuni, dans le lieu de la salle du Conseil Municipal sous la présidence de Monsieur David DONNEZ, Maire.

Membres Présents : Mrs DONNEZ, BUONGIORNO, Mme LASSERRE, Mr CAYRE, Mr CENTELLES, Mme FONTANILLES-CRESPO, Mrs SOULAGES, BENEZECH, JALBY, DEMAZURE, Mmes DELPOUX, COUVREUR, RAINESON, FARIZON, VABRE, Mr SALOMON, Mme COUPLET, Mrs MASSON, SIRVEN, MARTY, Mme BETTINI.

N° 23/27

Membres Excusés :

Mme PAWLACZYK pouvoir à Mr BUONGIORNO
Mme GHODBANE pouvoir à Mr JALBY
Mr GALINIÉ pouvoir à Mr CENTELLES
Mme TEULIER pouvoir à Mme LASSERRE
Mme GAVALDA pouvoir à Mr DONNEZ
Mr TAUZIN, Mr MARIE, Mme MILIN, excusés.

Secrétaire : Mr CENTELLES.

Objet de la délibération

**DENOMINATION DE
LA VOIE « CHEMIN
DU HAZARD »**

Un riverain propriétaire d'une habitation située au lieu-dit Hazard, accessible depuis le chemin de Rousset souhaiterait, pour faciliter la distribution du courrier et éventuellement l'intervention des services de secours, qu'un nom précis soit attribué à la voie qui dessert cette habitation avec différents locataires ; par la suite des numéros pourront être affectés à chaque logement.

Il est donc proposé de dénommer la voie en question « chemin du Hazard ».

Il sera ensuite procédé à la numérotation métrique des parcelles.

L'adresse des trois habitations pourrait donc être : N° 2 - 4 - 6 Chemin du Hazard.

Adopté à l'unanimité

LE CONSEIL MUNICIPAL

APRES AVOIR DELIBERE

DECIDE de donner le nom de « Chemin du Hazard » situé au lieu-dit Hazard.

Pour extrait conforme,
SAINT-JUERY, le 21 juin 2023
David DONNEZ,
Maire,

